VENTES A L'ENCAN

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIARE.

VENTE EN PARTAGE.

tose Jemison vs. Mme Matthew Hogan et als.

H. W. ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Da-

VENTES A L'ENCAN

VENTES A L'ENCAN. Par ARTHUR H. DICKS.

Par ARTHUR H. DICKS. Par ARTHUR H. DICKS. Par ARTHUR H. DICKS.

### ANNONCE JUDICIAIRE

BERNARD VON SCHLEMMER VS. ARTHUR VON SCHLEMMER ET AL, No. 106526, Division "E" Cour Civile de District et la SUCCESSION DE MME. GENEVIEVE VON SCHLEMMER, No. 106021, Division "E," Cour Civile de District. Consolidées

MAGNIFIQUE AFFAIRE DE COMMERCE

# SUPERBE BOULANGERIE,

Entièrement Équipée, Affaires en Cours, et Clientèle No. 1560 AVENUE NORTH CLAIBORNE.

JEUDI, 29 JANVIER 1914.

A Midi à la Bourse des Propriétés Foncières No. 311 Rue Baronne.

En vertu d'un ordre qui m'a été adresse par l'honorable George H. Théadresse par l'honorable George H. Théard, juge de la sustiue cour, daté du d
derembre 1913, dans l'affaire ci-dessus
initiudee et numérotée, je vendrai la
propriété suivante décrite à savoir:
The certaine parcelle de terre avec
foutes les bâtisses et améliorations, etc.,
trains l'Ilet No. 632, borné par l'avenue
Ciatborne, rond point Clatborne, l'avenue St-Bernard, les rues Laharpe et
Hobertson et une alièe, et mesurani
quarante-huit peids sety notres au me
tine a presenter et l'ace à une elle
a l'arrière du marché, de quatre-vingt
neul pieds six pouces (89°) et déta.

The carelle de terre avec
toutes les hatisses et améliorations, etc.,
this st-Bernard, les rues Laharpe et
thobertson et une alièe, et mesurani
quarante-huit peids sety notres
au met parcelle de terre avec
toutes les hatisses de la veneure et l'ace à un ne
de face à l'avenue St-Bernard sur le côté le
varie de la veneure et l'ace à un alièe,
a l'arrière du marché, de quatre-vingt
neul pieds six pouces (89°) et déta.

The autre parcelle de terre avec
tine strive parcelle de terre avec
tine strive du marché, de quatre-vingt
neul pieds six pouces (89°) et deta,
a l'arrière du marché, de quatre-vingt
neul pieds six pouces (89°) et deta,
a l'arrière du marché, de quatre-vingt
neul pieds six pouces (89°) et deta,
a l'arrière du marché, de quatre-vingt
neul pieds six pouces (89°) et deta,
a l'arrière du marché, de quatre-vingt
neul pieds six pouces (89°) et deta,
a l'arrière du marché, de quatre-vingt
neul pieds six pouces (89°) et deta,
a l'arrière du marché, de quatre-vingt
neul pieds six pouces (89°) et deta,
a l'arrière du marché, de quatre-vingt
neul pieds six pouces (89°) et deta,
a l'arrière du marché, de quatre-vingt
neul pieds six pouces (89°) et deta,
a l'arrière du marché, de quatre-vingt
neul pieds six pouces (89°) et deta,
a l'arrière du marché, de quatre-vingt
neul pieds six pouces (89°) et deta,
a l'arrière du marché, de quatre-vingt
neul pieds six pouces (89°) et d

un et deux ans, à l'option de l'acclué-reur, avec sept pour cent d'intérêt de-puis la date de l'adjudication jusqu'en paiment; la partie à crédit devant étre garantie par le lien du vendeur, et l'acte de vente devant contenir toutes les clauses de sécurité usuelles; acte de vente devant Arthur J. Peters, no-taire, aux frais de l'acquéreur, l'inche-teur devant assumer les taxes de 1914

des affaires, le tout suivant intentaire enregistré, ainsi que la clientèle de/ la dite boulangerie.

Conditions — La moitié ou plus con ptant; le soide s'il y en a, en un ou en un et deux ans, à l'option de l'acqué-

PAR STROUDBACK & LATTER

## ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en liquidation Dans la re liquidation de la National Wine Company, Inc.

No. 107,138 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans,

### Division C. **AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR**

petite charrette couverte, meubles de bureau et accessoires, coffre-fort en fer "Coats," bureau machine à écrire "Smith-Premier," classeur vertical, classeur index, chantiers pour barriques, diable, liqueurs de toutes descriptions, cordiaux assortis, vin blanc, genièvre, cocktails, crême de menthe, vermouth, un baril de vin de Porto, deux barils  $\frac{1}{2}$  de vin aigre, etc., etc., suivant

berg, notaire, daté du 13 mars 1909 et connexions d'eau et d'égouts et autres rommodités. A une faible distance du centre des affaires. Bonne affaire de characteriste de des une faible distance du centre des affaires. Bonne affaire de characteriste de directeriste de di

## Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.
PLACEMENT LUCRATIF.

Octtage simple, 2820 rue Philip, entre les rues Clara et Willow.

Cottage double, 2801-2803 avenue Jack
Cottage double, 2920-2922 rue Philip, entre Meipomêne et Thalia.

Cottage simple, 1116 rue Willow, entre Meipomêne et Thalia.

Cottage simple, 2024 rue premiere, entre Glaiborne et Derbuyn.

Cottage double, 216-18 rue First, entre Willow et Clarn.

Cottage simple, 2819 rue First, entre Willow et Clarn.

Cottage double et écurie, 2201-11-13 rue

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,569 — Par C. A. TESSIER & SON, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet. — MARDI, 17 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Poncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à rencan en vertu d'un jugement rendu le 6 janvier 1914 et signé le 13 janvier 1914 dans l'affaire ci-dessus intitulée par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précitée, Division D, la propriété suivante decrite à savoir: Thon. Porter Parker, juge de la cour précutée, bivision D, la propriété suivante décrité à savoir:

Une certaine pièce ou parcelle de terre, avec toutes les à bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quartième District de cette ville dans l'hiet borné par les rues St. Mary, Relaive parcelle de terre formant le coin des rues St. Mary et Religieuse et fine suivant un plan par J. F. Brain, voyer, daté du 17 mars 1875, 53 pieds 3 pouces 6 fignes de face a la rue 8 te Mary, 60 pieds 3 pouces 2 lignes de face vers la rue Religieuse et for pieds 7 pouces 3 lignes à l'arrière et est composé des lots orginaux Nos. 16 2 sur un plan par l'arrière et 150 rue Ste Mary, et comprennent un cottage double et un cottage simple de chaque coté. Le cottage double et un cottage simple de faque de l'eville, près du lieuve et des presses de coton.

CONDITIONS — 1-3 ou plus comptant le soèle s'il y en a en un et deux ans ou un an la partice a crédit devant être par an depuis la date de l'adjudication l'isqu'au palement avec toutes les rous pour l'acte de vente.

H. W. ROBINSON, Avocat pour le demandeur, jan—17,18,2506+1,8,15,17

9. Un lot de terre avec toutes les amé-horations, droits, voies et servitudes, dans le quatrième district de cette ville, dans l'illet 308, borné par Jackson, Wil-low, Josephine et Claiborne, mesurant trente pieds de front sur l'avenue Jack-801, par Guatre vilnet douze pieds de Avocat pour le demandeur. jan-17,18,25fev-1,8,15,17 James William's Watts vs. James Andrew Watts. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Oriéans — No. 106,211 — Par C. A. TESSIER & SON, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 10 février 1914, à midt, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu le 24 décembre 1913 et signé le 7 janvier 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la sus-dite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus inhullée, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre désignée par la lettre A du carre No. 96 du Se-

COUNT CITE SEA.

COUNTY COUNTY CITE SEA.

COUNTY

VENTES A L'ENCAN.

Par ERNEST A. CARRERE.

DOUBLE COTTAGE ET LOTS POUR BATIR, SITUE DANS LE SIXIEME DISTRICT.

Nos. 4818-20 rue Chestnut, cottage double, contenant 4 chambres de chaque côté, bains, eau

Nos. 1028-30 rue Bordeaux, double cottage contenant 4 chambres de chaque côté, connexions d'eau et d'égouts.

formément à un ordre formément à un ordre daté et signe du 9 janvier 1914, par l'Honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, l'ivision D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et qui m'a été addressée, la propriété suivante déeté addressée, la proprieté suivante dé-crite à savoir:

Premier — Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et amélio-rations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et advantages qui en dépendent, situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chestnut, Bordeaux, Camp et Lyon, le dit lot dé-signé par la lettre A, et mesure suivant un croquis de Wolter D. Seghers, D. V. V.. daté du 6 janvier 1914, 30 pieds de face à la rue Chestnut, sur une proface à la rue fondeur et face à la rue Bordeaux de 90

low, Josephine et Claiborne, mesurant trente preds de front sur l'avenue Jackson. par quatre vingt douze pieds de profondeur entre lignes parallèles, suivant un plan dresse par C. Uncas Lewis, deputé arjenteur de la ville, daté du 30 décembre 1908 annexé à un inventaire de la succession d'Elisabeth singer devant John Bassich, Jr., notaire, le dit lot désigné par la lettre A et forme le coin de l'avenue Jackson et Willow, étant de largeur et de façade entière le coin de l'avenue Jackson et Willow, étant de largeur et de façade entière sur la rue Jackson de trente piels par quatre vingt douze pieds sur la profondeur d'un lot désigné par le numéro 8 sur un croquis dans l'office de 5. Magner, ancien notaire, daté du 8. Magner, ancien notaire, de l'illet 398 mesurant originalisment 30 pieds de face à la rue chestnut, sur une profondeur de 90 pieds entre lignes égales et parallèles. Quatre — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations de fece à la rue chestnut sur une profondeur de 90 pieds entre lignes égales et parallèles. Quatre — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations des rues Jackson et Willow, les améliorations comprennent, un joublé cotte de segles et parallèles. Quatre — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations de fece à la rue chestnut sur une profondeur de 90 pieds entre lignes égales et parallèles. Quatre — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations de fece à la rue chestnut sur une profondeur de 90 pieds entre lignes égales et parallèles. Quatre — Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations que toutes les bâtisses et améliorations que toutes les bâtisses et améliorations que toutes les bât

Schillen, deeded, Christian of the Control of the C

Succession de Wilson Davenport.
No. 106,979, Cour Civile de District, Di-vision D. vision D.

Par Ramsey et Danziger, C. A. Ramsey, encanteur, 34i rue Carondelet — Le Jeudl, 12 février 1914, à la Bourse des Propriétés Foncierés, 31i rue Baronne, il sera offert à l'encan, en vertu et con-

pleds.

Second — Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses, etc., situé dans le même iletcomme il est premièrement décrit, le dit lot désigné par la conquite précité de

Une certaine parcelle de terre désignée par la lettre A du carré No. 96 du Separ la lettre A du carré No. 96 du Separ la lettre A du carré No. 96 du Separ la lettre A du carré No. 96 du Separ la lettre A du carré No. 96 du Separ la lettre A du carré No. 96 du Separ la lettre A du carré No. 96 du Separ la lettre A du carré No. 96 du Separ la lettre D. 152 con de la rues par les rues lberville, 8ienville, Nord Remparts et Boursogne, le dit lot commence à une distance de 64 pieds, 3 pouces, 2 lignes du com de la rue Nord Remparts et Iberville et mesure 45 pieds, 4 pouces, 4 lignes de face à la rue l'èvre le le rue l'èvre le le rue l'èvre le l'èvre l'

## VENTE DE SUCCESSION

Par EDOUARD C. CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

POSITIVEMENT AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR

Placement de Rapport COTTAGE DOUBLE

1934-36 Rue Perdido coin Rue Bolivar

Immeuble double en briques à deux étages 1601-03 Rue Baronne coin Rue Terpsichore

## **COTTAGE DOUBLE**

1128-30 Rue Bourgogne entre les rues Ursulines et Hôpital Le MERCREDI 11 FÉVRIER 1914 À MIDI

A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES 311 RUE; BARONNE

SUCCESSION DE MME MARIE BERNICHAN. No. 105.091 Cour Civile de District. Paroisse d'Urleans, Division "A."

ble cottage en bois, couvert en ar-es, 4 chambres, etc., de chagne cote, cond. Un certain lot de terre ainsi toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépen-dances qui y appartiement, situé dans le premier district de cette ville, dans l'élet horne par les rues Baronne, Drya-des, Terpsichore et Euterpe, et mesure

qui seront passes devant Robert Legier, notaire. Dix pour cent de dépot requis au moment de l'adjudication à valoir sur le montant de la vente.

EDOUARD C. CARRERE, Encanteur.

LEGIER & GLEASON ET ANDRE LA-FARGE, Avocats.

janii,18,25—fevi,8,11

Par ERNEST A. CARRERE.

Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE. **VENTE DE SUCCESSION** POSITIVEMENT AU DERNIER ENCHÉRISSEUR

UNE RÉSIDENCE ATTRACTIVE À DEUX ÉTAGES SUR DEUX LOTS

2336 RUE OCTAVIA COIN DE LA RUE ROBERTSON LA RUE OCTAVIA EST PAVÉE Lot arrière faisant face à la rue Robertson

LE JEUDI 29 JANVIER 1914 À MIDI

LE JEUDI 29 JANVIER 1914 À MIDI

A la Beurse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Succession de Mme Marie Reynolds
O'Conner.

No. 106,700 — Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

Par ERNEST A. CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido — JEUDI, 99 janvier 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un erdre caté et signé du 94 décembre 1913 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour à Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement absent en congédans l'affaire ci dessus initiulée et qui ma été adressé, je procèderai à la ven la l'encant la propriété suivante dégrite à savoir:

Deux cartains lots de terre, ainsi que

dans I aliant de across, je procederal a la vili de à l'enoan la propriété suivante dé crité à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les batisses et améliorations qui ety trouvent et tous les droits, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent de quelques façon, situés dans le Sixtème District de la ville de la Nouvelle-Orleans, dans l'illet No. 612, borné par les rues Joseph, Octavis, Freret et S. Robertson, désigné par les par es s'un sole du é juin jess, et anneré à un scie de vente passe in terre at sur le plan du dit flet par et au si les plan du dit flet par et au sur le plan du dit flet par es vente passe in terre at sur le plan du dit flet par et au sur le plan du dit flet par es vente passe in terre at sur le plan du dit flet par es vente passe in terre at sur le plan du dit flet par es vente passe in terre de vente par des biblies de l'acqué-er devant Benjamin ory, notaire, daté du juin fess, et anneré à un scie de vente passe in terre de vente es l'acquéreur devant se passe du se viente sur la propiété vendue evec le passe de la cause de propiété vendue verce le passe d'avocats en cas de propiété vendue verce le passe d'avocats en cas de propiété vendue de cent vitagi (1997) plads de l'acquéreur devant vente profondeur de cent vitagi (1997) plads de la l'acquéreur devant wur le propriété passe par les présent donné à tous et exigilles en agit. Dix pour cent de la Cour.

Ju forme le coin des rues 8. Robertion de vente cete se vente sux frais de l'acquéreur devant wyme d.

L'a 13 forme le coin des rues 8. Robertion de l'acquéreur devant wyme d.

L'a 13 forme le coin des rues 8. Robertion de l'acquéreur devant wyme d.

L'a 13 forme le coin des rues 8. Robertion de l'acquéreur devant wyme

Les améliorations comprennant un cottage simple retiré à deux étages, vestibule, saion, boudoir, saile à manger, cuisine, quatre chambres à coucher avec alcôves, bain, gaz, éléctricité, eau et égouts.

### ParKERNAGHAN & CORDILL ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simple et double du Premier District. Admirablement situés. Succession de Thomas F. Scullin. COUR CIVILE DE DISTRICT pour 14 04 COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Da-roisse d'Orléans — No. 99,026 — Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, Encanteur; Bureau, 339, rue Carondelet, JEUDI, 5 FEVRIER 1914, a midi, à la Bourse des Propriétes Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 26 décembre 1913 de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E. dans l'affaire ci-dessus in-tutilée, la propriété suivante décrite à

titulée, la propriété suivante décrite à ier. — Le joli cottage élevé No. 1336, rue du Camp, sur un certain lot ou parcelle de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Camp, Magazine, Melponinène et Thalia, mesurant en mesure américaine trente-cinq pieds et huit pouces de face à la rue Camp, sur une profondeur entre lignes égales et parvallèles de cent vingt-sept pieds, dix pouces et six lignes; laquelle dite parcelle de terre est la partie la plus proche à la rue Melpomène des lots Nos. Trois et Quarre sur un plan dressé par J. A. D'Hemecourt, voyer de ville, le par achat des bértiters d'Anna Craw-- Le joli cottage élevé No. 1330,

centre des attaires.

placement.

26me. — Le cottage simple en bois à un étage, 1432 rue Melpomène, sur un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, voles, etc., qui en dépendent ou qui y appartiennent le quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Malvomane. Ternsichore. Prytania et

SUCCESSION DE MME MARIE BERNICHAN

No. 06.094 Cour Civile de District. Paroisse d'Orleans, Division "A."

Far Edouard C. Currere, encanteur, trenée et un pieds onze pouces et clind propriées and propriées et l'appear de la ferre de la ferre de l'appear de l' est maintenant désigné par le No. 18 du carré No. 193. Acquis par Thomas F. Scullin, décédé, et Mary Francis Scullin par achat de Veuve Thomas Scullin par achat de Veuve Thomas Scullin, suivant acte devant Robert P. Upton, daté du 20 avril 1894, enregistré du bureau des transferts 151, folio 358. Les améliorations comprenment un cottage double à deux étages, en bois, portant les Nos. 1501 et 1506 rue Prytania.

Conditions — Comptant: l'acquéreur devant assumer en sus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes exigibles en 1914. Dix pour cent de dépôt sur le montant de la vente sera requis au moment de l'adjudication. Actes de vente devant H. L. Loomis, Jr., notaire, au frais des acquéreurs.

au frais des acquéreurs.

JOSEPH F. WALTON, Avocat.
jan 4 11 18 25—fév 1 5

AVIS DE SUCCESSIONS Succession de George A. Miller. COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Oriéans — No. 106,969 — Division D — Devant moi, James Donelon, député clerc de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Oriéans, ont comparus les nommés Rice & Montgrand de la Court de

dans fafiale co-dessus intitules, en for de quoi.

Juré et enregistré devant moi, à la Nouvelle-Oriéans, le 13 janvier 1914.

JAMES DONELON, Député Cierc. RICE & MONTGOMERY, Avocats. jan 14 18 23 aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou neuvent en avoir) nour lesquelles le compte décembre présenté par George W. Boutcher, Samuel Snodgrass et George O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Far ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

JOHN DYMOND, Avorat. voir à déduire dans les dix jours